

## A propos de Christiane Reimann

Le *Prix Christiane Reimann* porte le nom de la première Secrétaire exécutive du Conseil international des infirmières; il est financé par un fonds de réserve créé conformément à la volonté de Mme Reimann. Le Prix est décerné à une ou plusieurs infirmières agrées (premier niveau) dont l'œuvre a eu un impact significatif sur la profession infirmière et a bénéficié à toute l'humanité. Il s'agit d'une récompense en espèces, attribuée tous les quatre ans. Les récipiendaires reçoivent également une statuette en porcelaine peinte à la main représentant une infirmière.

Christiane Reimann est née au Danemark. Elle a obtenu son diplôme de l'hôpital Bispebjerg de Copenhague en 1916. Elle est devenue Secrétaire exécutive du CII en 1925 alors que l'organisation établissait son siège à Genève. En 1934, elle a quitté le CII pour s'occuper de sa ferme à Syracuse, en Italie, où elle est décédée en 1979 à l'âge de 92 ans.

Christiane Reimann croyait fermement au potentiel formidable des infirmières et du CII. Plusieurs programmes essentiels du CII ont été lancés à son instigation, y compris la création du journal officiel du CII, *International Nursing Review*.

*Le Prix  
Christiane  
Reimann*

## Précédents récipiendaires du prix Christiane Reimann :

**1985 :** Virginia Henderson, Etats-Unis

**1989 :** Dame Nita Barrow, Barbades

**1983 :** Dame Sheila Quinn, Royaume-Uni

**1987 :** (Prix partagé)

Dr Mo-Im Kim, de Corée

Dr Hildegard Peplau, Etats-Unis

**2005 :** Dr Margretta Madden Styles, Etats-Unis

**2009 :** Dr Máximo González Jurado, Espagne

**2013 :** Kirsten Stallknecht, Danemark

**2017 :** (Prix partagé)

Dr Sheila Tlou, Botswana

Dr Linda Aiken, USA

*Le Conseil international des infirmières (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières représentant des millions d'infirmières du monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre à promouvoir des soins de qualité pour tous et de solides politiques de santé dans le monde.*

Conseil international des infirmières  
3, place Jean-Marceau  
1201 Genève, Suisse  
Tel : + 41 22 908 0100 Fax : +41 22 908 0101  
Courrier électronique : [icn@icn.ch](mailto:icn@icn.ch)

[www.icn.ch](http://www.icn.ch)



*Le Prix  
Christiane  
Reimann*

*2021*

La récompense  
internationale la plus  
prestigieuse pour  
les infirmières

# Le Prix Christiane Reimann

La récompense  
internationale la plus  
prestigieuse pour  
les infirmières



## A propos du Prix

Le Prix Christiane Reimann récompense une réalisation exceptionnelle dans le domaine des soins infirmiers ; il est considéré à travers le monde comme la récompense internationale la plus prestigieuse pour les infirmières.

Peuvent prétendre à cette récompense des personnes du monde entier, quelle que soit leur formation et leur expérience en matière de soins infirmiers. Vous connaissez probablement une infirmière qui, par sa vision, son leadership et son engagement en faveur de la promotion du savoir infirmier, pourrait être candidate à ce Prix.

Le Prix incarne les valeurs et les normes qui font du CII le leader des soins infirmiers sur le plan international. La liste des précédents récipiendaires du Prix montre une série de réalisations remarquables, tant du point de vue pratique que scientifique, dans le domaine des soins infirmiers. Nous vous exhortons dès maintenant à contribuer au choix de la prochaine infirmière dont le nom pourrait s'ajouter à cette liste ; ce pourrait être quelqu'un qui a croisé - voire bouleversé - **votre** vie.

## Candidatures

Le CII sollicite et encourage les candidatures de groupes ou d'individus, y compris celles d'associations nationales d'infirmières qui lui sont affiliées. Les individus et les groupes ne peuvent soutenir chacun qu'**une seule** candidature.

## Éligibilité

- Une candidate doit être infirmière agréée (premier niveau), qualifiée et autorisée à exercer dans son pays.
- Un groupe de deux ou trois infirmières qui ont collaboré à la réalisation d'un objectif commun ou qui ont travaillé simultanément sur le même projet, peut être nommé conjointement en tant que groupe candidat.
- Les candidates doivent être membres à jour de cotisation d'une association nationale d'infirmières membre du CII.
- Les membres des conseils d'administration du CII, de la Fondation internationale Florence Nightingale et de la Fondation du CII tout comme les employés de ces institutions, ne peuvent présenter ni soutenir des candidatures, ni être eux-mêmes candidats.

## Propositions de candidatures et procédures de sélection

1. Toutes les propositions de candidatures doivent être soumises par le biais du formulaire officiel de candidature que l'on peut se procurer auprès du CII ou des associations membres du CII.
2. La qualité de membre d'une candidate au sein d'une ANI membre doit être vérifiée par l'association nationale d'infirmières concernée. Toutefois, les ANI n'ont aucune autorité en matière de présélection des candidatures.
3. La candidature doit démontrer explicitement la nature, l'impact international et la portée de la contribution de la candidate pour les soins infirmiers et/ou pour la société.
4. Les propositions de candidature pour le Prix de 2021 devront être reçues au siège du CII avant le **30 mars 2021**.
5. Les candidatures n'ayant pas été retenues lors d'une précédente compétition peuvent être présentées à nouveau. En revanche, la candidature de personnes ayant reçu le Prix n'est pas recevable.
6. Dans le cas où aucune proposition de candidature ne serait retenue, la dotation du Prix serait conservée et attribuée au prochain récipiendaire.
7. Le Prix ne saurait être attribué à titre posthume. Si la candidate choisie pour recevoir le Prix devait décéder avant l'attribution de la récompense, le Prix serait alors attribué à la candidate retenue en seconde position.
8. Les parrains et les candidates doivent se référer aux critères d'éligibilité et aux procédures de sélection décrits dans le détail et distribués avec les formulaires de candidature.